ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 20247

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur le changement de statut des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) envisagé dans l'avant-projet de loi de décentralisation. En effet, il est prévu la transformation des MDPH en un service départemental des personnes handicapées, et la suppression du Groupement d'intérêt public de ces MDPH. Ce projet aurait pour conséquence de supprimer les commissions exécutives des MDPH, privant ainsi les personnes en situation de handicap et leurs familles de leur droit de participer au fonctionnement de cette instance. Aussi, il lui demande les mesures qu'elle entend prendre pour préserver les MDPH.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Drapeau
Circonscription : Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 20247
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Handicapés
Ministère attributaire : Handicapés

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 mars 2013, page 2438
Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)